



Avocat qui ne répond plus, que faire ?

Par **PCP74**, le **08/01/2024** à **14:15**

Bonjour,

Suite à un contentieux avec une assurance, j'ai fait appel à un avocat spécialisé afin de plaider ma cause.

Il était convenu d'un premier rendez-vous de conseil ou j'ai payé un montant déterminé.

Lors de ce rdv, on m'a indiqué que si les démarches étaient les suivantes :

Mise en demeure avec paiement d'une première tranche de 1200 euros avec une déduction du montant payé lors du tout premier rdv.

Et ensuite, assignation au tribunal avec un paiement de 1800 euros soit 3000 euros au total.

La mise en demeure à été faite et le paiement de la facture réalisé.

La partie adverse n'ayant pas donné suite, j'aimerais entamer la deuxième étape à savoir l'assignation au tribunal.

Le souci est simple, malgré de multiples relances, voilà maintenant 2 mois que je n'ai plus de retour mail ou téléphonique, aucune réponse. Je suis donc bloqué dans mes démarches.

Ai-je intérêt à changer d'avocat ?

J'ai peur de devoir repartir de 0 et ré-engendrer des frais

Merci pour votre aide